

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

**CHAPITRE 50**

**MINISTRE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE ET DE LA  
REFORME ADMINISTRATIVE**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	8
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>10</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 616: AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT</b>	<b>11</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	16
2.2.	<b>PROGRAMME 617: APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE</b>	<b>24</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	26
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	30
2.3.	<b>PROGRAMME 618: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE</b>	<b>35</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	38
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	41
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>52</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	53
3.2.	LEÇONS APPRISES	54
3.3.	PERSPECTIVES	55

## NOTE EXPLICATIVE

---

La loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat prévoit, en son article 22, l'élaboration au terme de chaque exercice budgétaire d'un Rapport Annuel de Performance. Ce document qui fait partie intégrante de la loi de règlement de l'exercice précédant celui en cours, a pour objet de rendre compte de la performance réalisée par une administration au cours de la période de référence, mesurée à l'aune de son projet de performance.

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) dont l'action s'inscrit dans l'axe « Gouvernance et Gestion Stratégique de l'Etat » du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) sacrifie, comme depuis plusieurs exercices déjà, à travers le présent document, à cette exigence légale.

Au cours de l'exercice 2017, le MINFOPRA s'est attelé à remplir les missions régaliennes qui lui ont été confiées en mettant à contribution l'ensemble des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition en vue d'assurer une gestion optimale des ressources humaines de l'Etat et la poursuite de la modernisation de l'Administration Publique Camerounaise (APC).

Cette action est opérationnalisée à travers deux programmes techniques, à savoir : l'« Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat » et l'« Approfondissement de la réforme administrative » ; et un programme support, intitulé : « Gouvernance et appui institutionnel ».

Le présent Rapport Annuel de Performance a pour ambition non seulement de faire une évaluation des **résultats atteints par le MINFOPRA en 2017**, mais aussi de restituer le contexte de leur occurrence, notamment les difficultés de leur mise en œuvre, avant d'en esquisser les perspectives. Aussi, se déclinera-t-il en trois (03) parties, à savoir :

- le contexte ;
- l'état de mise en œuvre des programmes ;
- le bilan stratégique et les perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035 est celle « **d'un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** ». Pour opérationnaliser cette vision, l'Etat Camerounais s'est doté en 2008 d'un instrument de référence, le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** qui énonce un ensemble d'objectifs de politiques économique, sociale et culturelle pour le Cameroun, à l'horizon 2020. Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, fortement interpellé par l'Axe 3 dudit document « Gouvernance et Gestion Stratégique de l'Etat », continue à contribuer de manière significative à la réalisation de cette vision, notamment par :

- **une gestion de proximité des ressources humaines de l'Etat** : en vue de la valorisation de cette ressource capitale, de l'amélioration de la performance de l'APC et de la réduction des coûts dans le secteur public, ainsi que de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale ;
- **la poursuite de la modernisation de l'Administration publique** : pour en faire un instrument au service du développement à travers notamment l'amélioration du cadre institutionnel de la gestion administrative et de la gouvernance.

A la lumière de ces points d'ancrage, le sous-secteur dont la vision est de « faire de la fonction publique camerounaise une administration moderne, plus performante, au service de tous les citoyens » envisage à l'horizon 2035 de :

faire de l'administration publique camerounaise un instrument au service du développement, à travers l'amélioration du cadre institutionnel et la généralisation de l'application des bonnes pratiques de gestion administrative et de gouvernance doter l'administration publique camerounaise, d'une part, en outils modernes de gestion pour une rationalisation accrue des méthodes de travail, et d'autre part, en ressources humaines suffisantes, compétentes, motivées et judicieusement employées, grâce à une planification et une gestion transparente et fondée sur les valeurs de résultats.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, complété par le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018, définit le domaine d'intervention du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de Fonction Publique et Réforme Administrative.

A ce titre, conformément au **décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012** qui en organise

le fonctionnement, il est chargé :

- de la gestion des fonctionnaires et agents de l'Etat, exception faite des agents de la sûreté nationale et des forces armées, des magistrats et des personnels de l'Administration pénitentiaire, sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;
- de la préparation des mesures législatives ou réglementaires relatives au statut des agents de l'Etat ;
- de la coordination des actions de formation des agents de l'Etat et des fonctionnaires ;
- de la diligence des actions disciplinaires contre les fonctionnaires et agents de l'Etat dans les conditions déterminées par les textes réglementaires ;
- de toutes les études relatives à l'évolution des besoins et ressources en agents de l'Etat, sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;
- du contentieux de la fonction publique ;
- du conseil du gouvernement en matière d'organisation et de réforme administratives ; à ce titre, il étudie et propose à celui-ci toute mesure visant à améliorer le rapport coût-rendement dans les services publics et l'accélération du processus de traitement des dossiers administratifs ;
- de la tutelle de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et de l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP).

De ces attributions organiques du MINFOPRA, se dégagent deux (02) fonctions principales, à savoir : la gestion des ressources humaines et la réforme administrative.

Afin de se déployer efficacement dans ce champ de compétences, le MINFOPRA a mis sur pied trois (03) programmes dont deux opérationnels et un support.

S'agissant des programmes opérationnels, on peut citer :

- **le programme 616** : Amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- **le programme 617** : Approfondissement de la réforme administrative ;

Le programme support, quant à lui, est le programme 618 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel ».

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2017, la mise en œuvre de la réforme budgétaire de l'Etat consacrant l'avènement du budget programme s'est un peu plus consolidée, marquant ainsi l'environnement de l'exécution du budget du MINFOPRA au cours dudit exercice. Pour le compte de l'exercice évalué, se situant en plein milieu du deuxième triennat 2016-2018, la Loi n°2016/018 du 14 décembre 2016, a eu une enveloppe globale équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de **4.373,8 milliards de FCFA**. La part allouée au MINFOPRA s'élevait à **11.732.000.000 FCFA**, soit **10.725.000.000 FCFA** pour le fonctionnement, et **0.2507.000.000**

## **FCFA pour l'investissement public.**

Afin de mettre en cohérence le budget et les stratégies nationales, sectorielles et ministérielles et d'implémenter de manière efficiente le budget programme, les administrations, avec l'appui du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et du Ministère des Finances (MINFI), ont continué de s'approprier la philosophie et la pratique inhérente à ce nouvel outil. Ce qui s'est traduit, en ce qui concerne le MINFOPRA de façon globale, par l'affinement de ses outils stratégiques et la densification de sa chaîne de gestion de la performance. Bien plus, l'exercice 2017 a été l'occasion d'intensifier le dialogue de gestion autant au sein des programmes qu'au niveau stratégique, permettant ainsi une meilleure appropriation des principes du budget programme.

*Le contexte de l'exécution du budget 2017 reste marqué au plan international, par le faible niveau des cours mondiaux du pétrole malgré une hausse de 23,8% en glissement annuel ; la persistance de la parité élevée du dollar américain, l'une des devises prédominantes du portefeuille de la dette publique par rapport au franc CFA ; le raffermissement de l'économie mondiale à travers la hausse constante de la production industrielle mondiale et le redressement du commerce international. La croissance du PIB mondial s'est finalement établie à 3,6% en 2017.*

*Au plan national, le budget s'est exécuté dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique dont le taux de croissance était estimé à 3,7% en 2017 contre 4,5% en 2016 ; la remontée de l'inflation à 1,5% après le fléchissement observé en 2015 ou elle était de 0,9% contre 2,5% en 2015 ; la mise en œuvre du programme économique et financier signé avec le FMI et appuyer par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) ; la deuxième année de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'entrée en lice des marchandises dites du deuxième groupe et le doublement du taux de réduction des droits de douane pour les marchandises du premier groupe ; et la lutte contre l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.*

### **1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017**

Au rang des autres éléments ayant marqué ce contexte, figurent principalement les différents discours du Chef de l'Etat à diverses occasions, relevant le besoin pressant et permanent d'assainissement des fichiers et d'amélioration de la qualité du service fourni aux usagers du service public, et qui ont conduit le MINFOPRA à continuer à mener une bataille ardue dans l'Opération d'Assainissement du Fichier Solde et Personnels de l'Etat avec entre autres le contrôle de présence dans les délégations de certains départements ministériels dans la région du centre.

Il convient également de signaler l'organisation des recrutements spéciaux en l'occurrence celui des 1000 jeunes diplômés bilingues et celui dans la section Common Law nouvellement créée à l'Enam en vue de prendre en compte les revendications de la partie anglophone.

Dans la même veine, l'accompagnement des administrations à l'appropriation des réformes administratives a été prééminent dans les activités du MINFOPRA.

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2017

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 616

AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE  
L'ETAT

Responsable du programme

EBA'A NEE ZIBI JEANNE

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la loi de finances de l'exercice 2017, l'objectif du programme 616 était **d'optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat**, avec comme indicateur **le nombre d'administrations disposant et utilisant les outils de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat**.

La mesure de cet indicateur devrait passer de trente (30) en 2015 (référence), à trente huit (38) à l'horizon 2018 (cible) ; si en 2016 cette valeur était de trente deux (32), à la fin de l'exercice 2017, elle a été portée à **trente quatre (34) administrations** comme projeté.

OBJECTIF	Optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'Administrations disposant et utilisant les outils de gestion des Ressources Humaines de l'Etat
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	30.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	38.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT Action 02: RENOUELEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS Action 03: MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES Action 04: AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 668 400 000	CP 668 400 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EBA'A NEE ZIBI JEANNE,	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre de ce programme a été marqué par des éléments tels que :

- les problèmes sécuritaires dans les Régions de l'Extrême-nord et de l'Est du pays ;
- les difficultés financières n'ayant pas permis la réalisation optimale des activités des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique ;
- certaines difficultés persistantes dans l'opérationnalisation de la réforme sur la déconcentration, en matière de réformation des actes pris dans les sites sectoriels, découlant du non-respect par les administrations, des délais de transmission au MINFOPRA des actes pris en leur sein.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le programme 616 intitulé AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT qui vise à **optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat**, a été mis en œuvre à travers les quatre (04) actions suivantes :

- rationalisation de la gestion des effectifs des personnels de l'Etat ;
- renouvellement et renforcement des capacités des ressources humaines des administrations ;
- modernisation de la gestion des carrières ;
- amélioration de la gestion des dossiers disciplinaires.

**Son taux de réalisation technique est de 100% pour ce qui est des objectifs attendus au titre de l'exercice 2017.**

En effet, dans le Projet de Performance du MINFOPRA pour l'exercice en question, il était question d'accroître le nombre d'administrations qui détiennent les outils de Gestion des Ressources Humaines, et qui les utilisent à trente quatre (34) administrations, ce qui a été fait. Avec un ratio de 34/34, on peut valablement **afficher 100% de réalisation pour le programme 616 en 2017.**

En guise de projection sur la cible 2018, ce programme est rendu à  $(34/38) = 89,47\%$  de réalisation.

Il convient toutefois de rappeler à toutes fins utiles qu'en ce qui concerne les outils sus mentionnés, la collaboration des administrations dans leur accompagnement à leur utilisation n'est pas toujours chose acquise, et pourrait biaiser à maints égards les valeurs de performance du MINFOPRA.

Dans ce programme, un accent particulier a été mis sur :

- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat ;
- la mise à jour de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise ;
- la planification et la programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat ;
- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels de l'Etat ;
- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du plan national de formation (PNF) ;
- la tenue des sessions de la Commission des stages ;

- l'organisation matérielle des concours ;
- la gestion et le suivi de la carrière des personnels de l'Etat ;
- l'organisation des sessions de la commission nationale d'avancement catégoriel ;
- l'organisation des commissions administratives paritaires ;
- la tenue des sessions du conseil permanent de discipline de la fonction publique ;
- la représentation de l'Etat en justice ;
- le suivi-accompagnement de l'opérationnalisation des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<b><i>Trente quatre (34) administrations disposant des outils de Gestion des Ressources Humaines et s'en étant approprié l'utilisation</i></b>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 608 134 814	CP 608 134 814
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 60 265 186	Ecart CP 60 265 186
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 601 075 808	CP 548 531 929
TAUX DE CONSOMMATION	98,84 %	90,2 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Il y a lieu de mentionner à toutes fins utiles que les ressources allouées aux différentes actions du programme couvrent autant les activités de fonctionnement que celles d'investissement, qui n'ont pas toujours un lien étroit avec la mesure de l'indicateur du programme.</p> <p>Par ailleurs, bien que les rôles des différents maillons de la chaîne de la performance soient de plus en plus appropriés et trouvent un ancrage progressif, la pratique de leur mandat n'est pas toujours aisée. Aussi, est-il envisagé l'optimisation du dialogue de gestion pour permettre une meilleure efficacité du programme.</p> <p>Il est aussi à prendre en compte le laborieux déploiement budgétaire connu en 2017, dû aux tensions de trésorerie persistantes depuis quelques années.</p>	

PERSPECTIVES  
2018

Pour une meilleure coordination et par ricochet efficacité du programme, il sera question :

- de densifier le dialogue de gestion pour un suivi et une évaluation plus rapprochée de l'exécution des actions et activités, dans l'optique d'améliorer la performance du programme ;
- de continuer à privilégier la méthode participative, et en impliquant dans la mesure du possible les prestataires concernés pour un compte rendu progressif de la réalisation des projets et activités ;
- de militer pour l'allocation de moyens conséquents pour l'exécution des projets priorités, au lieu d'un saupoudrage budgétaire de nature à minorer les effets et impacts des activités et actions du programme.

Par ailleurs, les énergies dans le cadre de ce programme, seront déployées pour :

- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat ;
- la mise à jour de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise ;
- la planification et la programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat ;
- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels de l'Etat ;
- le contrôle des effectifs des agents publics ;
- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du plan national de formation (PNF) ;
- la tenue des sessions de la Commission des stages ;
- l'organisation matérielle des concours ;
- la gestion et le suivi de la carrière des personnels de l'Etat ;
- l'organisation des sessions de la commission nationale d'avancement catégoriel ;
- l'organisation des commissions administratives paritaires ;
- la Gestion des Ressources Humaines dans les services centraux et dans les régions ;
- la tenue des sessions du conseil permanent de discipline de la fonction publique ;
- la représentation de l'Etat en justice ;
- le suivi accompagnement de l'opérationnalisation des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique.

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

### Action 01 RATIONALISATION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES PERSONNELS DE L'ETAT

Cette action, reformulée pour le cycle 2016-2018, a pour objectif de **maîtriser les effectifs de l'Etat**, et indicateur le **nombre d'administrations disposant d'un plan de recrutement et d'un fichier assaini** (outils de gestion des effectifs). Il était prévu que trente quatre (34) administrations en soient dotées au courant de l'exercice 2017, ce qui a été fait, portant ainsi le taux de réalisation de cette action à **100%**.

Par rapport à la cible fixée en 2018, cette action est rendue à  $(34/36) = 94,44\%$  de réalisation.

**N.B. :** *A l'avenir, l'assiette des administrations dans le cadre de cette action sera revue à la hausse, en considérant l'actuelle structure du Gouvernement récemment redynamisé par le Chef de l'Etat, soit environ quarante (40) administrations.*

OBJECTIF	MAITRISER LES EFFECTIFS DE L'ETAT							
Indicateur	Intitulé:		NOMBRE D'ADMINISTRATIONS DISPOSANT D'UN PLAN DE RECRUTEMENT ET D'UN FICHER ASSAINI				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		36.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		Trente quatre (34) administrations accompagnées dans la mise à jour de leurs fichiers et dotées du plan de recrutement.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	99 800 000	99 800 000	91 431 642	91 431 642	90 601 548	90 601 548	99,09 %	99,09 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte général de poursuite de la mise à jour des fichiers des personnels, dans la perspective de l'entrée en production du SIGIPES II, qui ne devrait intégrer que des données carrière et solde assainies.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi-accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat ;</li> <li>- mise à jour de la cartographie des postes de travail dans l'Administration Publique Camerounaise (APC) ;</li> <li>- planification et programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat ;</li> </ul> élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels de l'Etat.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La proximité des taux de réalisation technique et d'exécution du budget lié à cette action atteste simplement du fait de la mise en œuvre effective de toutes les activités prévues au titre de l'exercice en cours.							

Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"><li>- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat ;</li><li>- la mise à jour de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise ;</li><li>- la planification et à la programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat ;</li><li>- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels de l'Etat ;</li></ul> le contrôle des effectifs des agents publics.
-------------------	--

**Action 02      RENOUELEMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS**

L'action 02 quant à elle, a pour objectif de **doter les administrations en ressources humaines en quantité et en qualité**, et pour indicateur le **taux moyen d'exécution des plans de recrutement et de formation**. Initialement il était envisagé d'atteindre 65% de ce taux.

Si pour le plan de recrutement il est aisé de dire que le résultat est de 100%, car élaboré et exécuté dans sa totalité, il n'en est pas de même pour le Plan National de Formation (PNF).

En effet, il demeure, comme depuis plusieurs exercices déjà, la difficulté liée à la mesure de la mise en œuvre du plan national de formation par les administrations sectorielles auprès desquelles le MINFOPRA ne peut jouer qu'un rôle de conseiller. De façon générale, les administrations tardent à transmettre leurs plans sectoriels de formation, et parfois ne le font pas, rendant ainsi la confection et la mise en œuvre du PNF très laborieuse. A titre d'exemple, seules huit (08) administrations sur une quarantaine ont bien voulu se soumettre à cet exercice en 2017.

Par ailleurs, plusieurs d'entre elles ont intégré des données relatives à des formations prises en charge par les agents publics eux-mêmes, et parfois des séminaires et même à des formations n'ayant aucun lien avec les qualifications professionnelles des requérants. Cet état de choses vient lourdement réduire la qualité de la perception des résultats de cette action.

Pour le compte de l'exercice évalué, dans le cadre de la mise en œuvre du PNF, les données à prendre en compte concerneront donc plutôt la proportion des mises en stages traitées, relativement à celles transmises dans les services du MINFOPRA par les différents départements ministériels. De façon chiffrée, deux cent cinquante huit (258) dossiers ont été signés sur mille deux cent quatre vingt trois (1283) reçus, soit un ratio de 20,10%. C'est ce taux qui permettrait d'apprécier la performance du MINFOPRA en ce qui concerne sa responsabilité dans la mise en œuvre des prévisions en matière de formation des agents publics.

La mesure finale de l'indicateur de cette action sera donc une simple moyenne de [100 (volet recrutement) + 20,10 (volet formation)]/2=**60,05%**.

Ainsi, puisque l'objectif était d'atteindre une moyenne de 65% comme dit ci-dessus, la moyenne obtenue de 60,05% qui ne couvre pas ces attentes, conduit à un taux de réalisation technique de **92,38% pour ce qui est de l'exercice évalué**.

Relativement à la cible fixée en 2018, le taux de réalisation est de  $(60,05/80) = 75,06\%$ .

***N.B.*** : En 2015, cette action était dédiée au « renforcement des capacités des personnels de l'Etat », avec pour indicateur le « Niveau de mise en œuvre du plan national de formation », qui était d'ailleurs non applicable pour des raisons évoquées dans le RAP 2015, et qui ont poussé lors de l'élaboration du RAP 2016, à l'adoption cette méthode de calcul.

OBJECTIF	DOTER LES ADMINISTRATIONS EN RESSOURCES HUMAINES EN QUANTITE ET EN QUALITE							
Indicateur	Intitulé:		TAUX MOYEN D'EXECUTION DES PLANS DE RECRUTEMENT ET DE FORMATION				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  92.38%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100% pour le recrutement et 20,10% pour la formation, ce qui donne une moyenne de 60,05% en deçà des 65% attendus pour l'exercice 2017					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	45 699 994	45 699 994	45 259 994	45 259 994	99,04 %	99,04 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>De façon générale, cette action a été déployée dans un contexte mu par des insuffisances notées dans la politique de développement des compétences des personnels de l'Etat, tant en matière de procédures de mise en stage des agents publics que du suivi des activités liées à la formation.</p> <p>Au plan technique, les problèmes observés et auxquels il convient d'apporter des solutions idoines (au gré des disponibilités budgétaires) concernent entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'incoordination persistante des mises en formation des agents publics ;</li> <li>• l'inadéquation de la formation avec les stratégies sectorielles ;</li> <li>• l'absence de la dimension prospective et de la priorisation dans l'élaboration des plans de formation ;</li> <li>• l'absence d'un suivi des stagiaires dans une perspective d'optimisation des performances pour le retour sur investissement ;</li> <li>• les limites relevées dans le dispositif réglementaire en matière de formation.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du plan national de formation (PNF) ;</li> <li>- tenue des sessions de la Commission des stages ;</li> <li>- organisation matérielle des concours.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Comme dit plus haut, et pour les raisons excipées, l'évaluation de cette action ne passe pas simplement par la mesure de son indicateur qui est difficilement mesurable en partie, mais par la mise en évidence du niveau d'implémentation des activités programmées pour cet exercice.</p> <p>A cet égard, il apparaît logique que si toutes lesdites activités prévues ont été réalisées, les ressources y afférentes aient été pleinement consommées.</p>							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du plan national de formation (PNF) ;</li> <li>- tenue des sessions de la Commission des stages ;</li> <li>- organisation matérielle des concours.</li> </ul>							

## Action 03 MODERNISATION DE LA GESTION DES CARRIERES

Pour ce qui est de l'action 03 recherchant **l'amélioration de la gestion des carrières des agents publics**, mesurée par la **durée moyenne de traitement des dossiers de carrière des agents publics dans les services du MINFOPRA**, la cible était fixée à 01 mois en 2018, sur une base de quatre mois et demi (04,5 mois) pour 2015-année de référence.

A la fin de l'exercice 2017, cette durée qui était de trois (03) mois en décembre 2016, a été réduite d'un (01) mois comme prévu ; ce qui donne un **taux de réalisation de 100%** pour l'exercice évalué.

Par rapport à la cible fixée en 2018, puisqu'il s'agissait de passer de trois (03) mois (03) mois à un (01) mois, et que le délai de deux (02) mois est atteint en fin 2017, cette action est rendue à  $(01/02) = 50\%$  de réalisation.

OBJECTIF	AMELIORER LA GESTION DES CARRIERES DES AGENTS PUBLICS							
Indicateur	Intitulé:	DUREE MOYENNE DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CARRIERE DES AGENTS PUBLICS DANS LES SERVICES DU MINFOPRA					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	MM						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	3.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	02 mois						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	440 400 000	440 400 000	397 784 209	397 784 209	391 995 297	391 995 297	98,54 %	98,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La priorisation du traitement d'un certain type d'actes au MINFOPRA, attendus par les départements ministériels pour la mise à jour des situations administratives de leurs personnels, a fortement influencé la mise en œuvre des activités de cette action.</p> <p>Il est aussi à prendre en compte certaines difficultés dans l'opérationnalisation de la réforme sur la déconcentration, en matière de réformation des actes pris dans les sites sectoriels, dû au non-respect par les administrations, des délais de transmission au MINFOPRA des actes pris en leur sein. Il faut noter toutefois une relative amélioration sur ce plan, grâce à l'accompagnement des équipes du MINFOPRA déployées auprès des ministères pour les assister dans la gestion des carrières des agents publics.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion et suivi de la carrière des personnels de l'Etat dans les services centraux ;</li> <li>- gestion et suivi de la carrière des personnels de l'Etat dans les services déconcentrés ;</li> <li>- accompagnement des administrations dans l'appropriation des outils de GRH déployés en leurs seins ;</li> <li>- élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels ;</li> <li>-sessions des Commissions paritaires d'avancement de grade ;</li> <li>-sessions des Commissions d'avancement catégoriel.</li> </ul>							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Les délais de traitement des dossiers de carrière des agents publics intègrent beaucoup d'autres paramètres qui ne dépendent pas toujours du MINFOPRA, notamment l'intervention des administrations partenaires dans les visas et/ou la signature d'un certain type d'actes (décrets par exemple).</p> <p>Il est aussi à prendre en compte les retards pouvant être causés du fait des usagers eux-mêmes, pour ne prendre l'exemple que des incomplétudes de dossiers.</p> <p>D'un autre point de vue, le difficile contexte budgétaire n'a pas toujours milité en faveur de la mobilisation sereine et rapide des ressources allouées à la réalisation de cette action. C'est ainsi que certaines activités ont dû être menées parfois au rabais, au gré du peu de ressources disponibles.</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion et suivi de la carrière des personnels de l'Etat ;</li> <li>- organisation des sessions de la commission nationale d'avancement catégoriel ;</li> <li>- organisation des commissions administratives paritaires ;</li> <li>- gestion des ressources humaines dans les services centraux ;</li> <li>- gestion des ressources humaines dans les Régions ;</li> </ul> <p>la poursuite de l'accompagnement opérationnel des administrations dans l'appropriation des outils de GRH déployés.</p>

## Action 04 AMELIORATION DE LA GESTION DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES

L'action 04 quant à elle, vise à **réduire les délais de traitement des dossiers disciplinaires**, avec comme indicateur le **délai moyen de traitement des dossiers disciplinaires**. Pour 2017, comme depuis plusieurs exercices d'ailleurs, ce délai a été fixé à six (06) mois et a pu être respecté, ce qui porte le taux de réalisation de cette action à **100%**.

Pour cette action, la cible fixée en 2018 de trois (03) mois semble irréaliste. En effet, la réduction de ce délai est tributaire de plusieurs paramètres dont la pro activité de certains mis en cause qui n'est pas toujours acquise. La procédure disciplinaire intégrant le principe du contradictoire et encadrée par des délais réglementaires, il est difficile de raccourcir les délais si le mis en cause ne collabore pas. La réflexion se poursuit d'ailleurs dans le but de fluidifier davantage ladite procédure, afin de permettre la réduction plus significative des délais déjà atteints et améliorer les résultats attendus pour les exercices à venir.

C'est dire qu'en réalité les délais de six (06) mois atteints en 2017 comme déjà en 2016 et en 2015, constituent la barre optimale en matière de traitement des dossiers disciplinaires. Toutefois, des efforts restent à faire pour maintenir ce niveau de performance qui pourrait chuter sans une veille dans ce domaine, d'où la raison d'être perpétuelle de cette action.

***N.B. :*** Dans le cadre de cette action, des réflexions sont en cours dans le sens d'interroger désormais la proportion des actes de procédure produits dans les délais, afin de s'assurer qu'à chaque étape de la procédure disciplinaire, les actes correspondants sont livrés dans des délais appréciables et que de ce fait, la performance du MINFOPRA demeure malgré les heurts soulignés ci-dessus dans l'appréciation de la durée de traitement des dossiers disciplinaires.

OBJECTIF	REDUIRE LES DELAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES							
Indicateur	Intitulé:		DELAI MOYEN DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		MM					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		06 mois(06 en réalité, puisqu'étant la valeur optimale pour cette action)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	78 200 000	78 200 000	73 218 969	73 218 969	37 218 969	73 218 969	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est déployée dans un contexte d'apurement des fichiers des administrations dans l'optique d'assainir le fichier solde et personnels de l'Etat, et se poursuit avec les différentes opérations visant la bonification de la qualité dudit Fichier.							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi accompagnement des Délégations Régionales dans le démarrage effectif du fonctionnement des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique (CRDFP) ;</li> <li>- traduction, édition et vulgarisation du Manuel du Représentant de l'Etat en Justice ;</li> <li>- tenue des sessions du Conseil Permanent de Discipline de la Fonction Publique ;</li> <li>- représentation de l'Etat en justice.</li> </ul>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>La réduction de ce délai est tributaire de plusieurs paramètres dont la pro activité de certains mis en cause qui n'est pas toujours acquise. La procédure disciplinaire intégrant le principe du contradictoire et encadrée par des délais réglementaires, il est difficile de raccourcir les délais si le mis en cause ne collabore pas. La réflexion se poursuit d'ailleurs dans le but de fluidifier davantage ladite procédure, afin de permettre la réduction plus significative des délais déjà atteints et améliorer les résultats attendus pour les exercices à venir.</p> <p>Par ailleurs, le rapprochement visible des taux de réalisation technique et d'exécution du budget lié à cette action atteste simplement du fait de la mise en œuvre effective de toutes les activités prévues au titre de l'exercice en cours.</p>
<p>Perspectives 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- reformulation de l'indicateur dans le sens d'interroger la proportion des actes de procédure produits dans les délais, afin de s'assurer qu'à chaque étape de la procédure disciplinaire, les actes correspondants sont livrés dans des délais appréciables et que de ce fait, la performance du MINFOPRA demeure malgré les heurts soulignés ci-dessus dans l'appréciation de la durée de traitement des dossiers disciplinaires ;</li> <li>- tenue des sessions du conseil permanent de discipline de la fonction publique ;</li> <li>- représentation de l'Etat en justice ;</li> <li>- poursuite du suivi accompagnement de l'opérationnalisation des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique ;</li> </ul> <p>poursuite de l'opération d'assainissement du fichier solde et personnel de l'Etat.</p>

# 2017

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 617

APPROFONDISSEMENT DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Responsable du programme

AKO TAKEM CHANCEL

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Conformément à la loi des Finances de l'année 2017, le programme 617 intitulé « Approfondissement de la réforme administrative », visait à contribuer à l'accroissement de la performance des services publics. Il s'articule autour de trois (03) actions à savoir : la rationalisation de l'organisation et des méthodes de travail des services publics, la conduite des réformes dans l'Administration Publique Camerounaise et la facilitation de l'appropriation et de l'implémentation des outils et projets de réformes administratives.

Contrairement au Programme 616, l'indicateur du programme 617 est resté stable dans le « niveau de réalisation des actions » mesuré à 51% en 2016, pourtant les prévisions étaient estimées à 100% en 2017 de « niveau d'implémentation de la réforme administrative ».

Au début du triennat 2016-2018, pour la première année du cycle, la performance de ce programme a été projetée à 100%, pour une cible de 89% en 2018.

OBJECTIF	Contribuer à accroître la performance des services publics.	
Indicateur	Intitulé:	Niveau d'implémentation de la réforme administrative
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES DE TRAVAIL DES SERVICES PUBLICS Action 02: CONDUITE DES REFORMES DANS L'ADMINISTRATION PUBLICS Action 03: FACILITATION DE L'APPROPRIATION ET DE L'IMPLEMENTATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES ADMINISTRATIVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 542 500 000	CP 542 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AKO TAKEM CHANCEL,	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en place pour répondre aux mesures identifiées à la suite du diagnostic posé par le PNG et le DSCE sur la Réforme Administrative. Le bilan qui découle de ce diagnostic s'est révélé plus ou moins satisfaisant tant sur le plan de l'organisation que de la gestion de la réforme administrative.

Concernant son organisation, il est à relever une inadéquation entre moyens financiers et taille des projets et programmes de réforme, une insuffisance des études et actions de prospective, un non-respect des profils définis dans les cadres organiques lors des mouvements des

personnels, l'indisponibilité des MPA et guides de l'utilisateur dans la plupart des administrations.

Pour ce qui est de sa gestion, il y a lieu de souligner les limites dans le mécanisme de suivi-évaluation et d'accompagnement de certains programmes et projets, ainsi que dans la coopération en matière de réforme administrative. A cela s'ajoute la non existence des normes de rendement individuel et de qualité de services rendus aux usagers, etc.

Les conséquences résultant des problèmes sus évoqués sont nombreuses à la fois sur la performance des services publics et sur celle de la structure en charge de la réforme administrative, notamment : les lourdeurs administratives, le faible rendement des services et des agents publics, l'inertie, le gaspillage des ressources de l'Etat, etc.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'évaluation de son exécution est basée sur le niveau d'implémentation de la réforme administrative. La cible à atteindre était de 60% pour 2017. A la fin de cet exercice, l'implémentation des projets et outils de réforme a atteint un taux de 51%, soit un taux de réalisation technique de  $(51/60) = 70,58\%$ .

Pour une projection sur la cible de 2018 qui est de 100%, le taux sera de  $(85/100) = 85\%$ .

Il faut relever ici que les outils et projets de la réforme administrative sont de diverses natures : Manuels de Procédures Administratives (MPA), Manuels de Procédures de Gestion des Ressources Humaines (MP/GRH), Manuels de procédures technique, Guides de l'Usager, Textes et Cadres Organiques, Projet d'Introduction des Normes de Rendement dans l'APC (expérimentation du nouveau système d'évaluation des fonctionnaires aux résultats à travers des normes de rendement, fiches de postes, fiches d'enregistrement des performances, formulaires d'évaluation), dématérialisation des procédures, accompagnement des administrations à la mise aux normes (PAAQSU), l'implémentation, la configuration et la mise en exploitation des réseaux locaux dans les organismes sous tutelle, les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA, l'élaboration des guides méthodologiques, l'appropriation des outils et projets de réformes administratives par les bénéficiaires à travers l'organisation des séminaires et ateliers, de la journée/semaine de la Fonction publique et de l'administration, etc. En effet, certains d'entre eux sont encore au stade expérimental, tandis que d'autres ont connu un déploiement et une appropriation plus ou moins appréciable, en fonction des administrations bénéficiaires.

Les crédits alloués ont servi à :

- élaborer 02 MPA et 8 guides de l'Usager ;

- dématérialiser les procédures dans douze (12) administrations (au MINAS, au MINATD, au MINEPDED, au MINFOF, au MINEDUB, au MINSEP, au MINH DU, au MINJEC, au MINCOMMERCE, MINPROFF, MINMIDT et MINEE) ;
- traduire, éditer un manuel de conduite des réformes par l'ETS TEBCO et entamer la procédure de réception dudit manuel ;
- poursuivre le processus d'expérimentation du nouveau système d'évaluation des agents publics dans six (06) administrations : MINFOPRA, MINTP, MINSANTE, MINTSS, MINPROFF, MINFI et à entamer des démarches pour l'expérimentation dans quatre (04) nouvelles administrations notamment le MINAS, le MINEE, le MINDCAF et l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) ;
- élaborer un Guide méthodologique d'élaboration des procédures techniques des départements ministériels ;
- élaborer un guide d'orientation pour la simplification des procédures administratives ;
- accompagner les services pilotes à la mise à la norme dans le cadre du Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de Service rendu aux Usagers (PAAQSU) (validation du dispositif participatif de suivi-évaluation le 02 février 2017 ; validation du dispositif d'appui conseil par le Comité Sectoriel le 02 février 2017 ; ateliers tenus avec les Inspecteurs généraux des administrations, et les Sous-directeurs de l'accueil, du courrier et de liaison des administrations le 18 janvier 2017, ainsi que l'atelier de renforcement des capacités du personnel du Centre des Urgences de Yaoundé les 04, 05, 08 et 09 mai 2017 dans le cadre de l'accompagnement des services publics dans l'amélioration de la qualité de service ; clôture de l'enquête publique le 15 février 2017, homologation de la norme de qualité de service par l'ANOR et remise officielle du document y relatif au MINFOPRA au cours du Comité de Pilotage tenu le 31 mai 2017 ; processus d'élaboration du palmarès des administrations par le Comité palmarès présidé par le CONSUPE) ;
- procéder à l'extension du réseau en fibre optique en vue de l'interconnexion des services déconcentrés et organismes sous tutelle, notamment par l'Aménagement de la Salle Technique, l'acquisition et configuration des serveurs, la réalisation de LAN Ethernet et la réfection du circuit électrique dans cinq délégations régionales, à savoir: MAROUA, BERTOUA, EBOLOWA, BAFOUSSAM et BUEA.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer 02 MPA et 8 guides de l'Usager ;</li> <li>- dématérialiser les procédures dans douze (12) administrations (au MINAS, au MINATD, au MINEPDED, au MINFOF, au MINEPDED, au MINEDUB, au MINSEP, au MINHDU, au MINJEC, au MINCOMMERCE, MINPROFF, MINMIDT et MINEE) ;</li> <li>- traduire, éditer un manuel de conduite des réformes par l'ETS TEBCO et entamer la procédure de réception dudit manuel ;</li> <li>- poursuivre le processus d'expérimentation du nouveau système d'évaluation des agents publics dans six (06) administrations : MINFOPRA, MINTP, MINSANTE, MINTSS, MINPROFF, MINFI et à entamer des démarches pour l'expérimentation dans quatre (04) nouvelles administrations notamment le MINAS, le MINEE, le MINDCAF et l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) ;</li> <li>- élaborer un Guide méthodologique d'élaboration des procédures techniques des départements ministériels ;</li> <li>- élaborer un guide d'orientation pour la simplification des procédures administratives ;</li> <li>- accompagner les services pilotes à la mise à la norme dans le cadre du Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de Service rendu aux Usagers (PAAQSU) (validation du dispositif participatif de suivi-évaluation le 02 février 2017 ; validation du dispositif d'appui conseil par le Comité Sectoriel le 02 février 2017 ; ateliers tenus avec les Inspecteurs généraux des administrations, et les Sous-Directeurs de l'accueil, du courrier et de liaison des administrations le 18 janvier 2017, ainsi que l'atelier de renforcement des capacités du personnel du Centre des Urgences de Yaoundé les 04, 05, 08 et 09 mai 2017 dans le cadre de l'accompagnement des services publics dans l'amélioration de la qualité de service ; clôture de l'enquête publique le 15 février 2017, homologation de la norme de qualité de service par l'ANOR et remise officielle du document y relatif au MINFOPRA au cours du Comité de Pilotage tenu le 31 mai 2017 ; processus d'élaboration du palmarès des administrations par le Comité palmarès présidé par le CONSUPE) ;</li> <li>- procéder à l'extension du réseau en fibre optique en vue de l'interconnexion des services déconcentrés et organismes sous tutelle, notamment par l'Aménagement de la Salle Technique, l'acquisition et configuration des serveurs, la réalisation de LAN Ethernet et la réfection du circuit électrique dans cinq délégations régionales, à savoir: MAROUA, BERTOUA, EBOLOWA, BAFOUSSAM et BUEA.</li> </ul>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 321 739 038	CP 321 739 038
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 220 760 962	Ecart CP 220 760 962
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 321 339 038	CP 321 339 032
TAUX DE CONSOMMATION	99,88 %	99,88 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le résultat aurait été meilleur s'il n'y avait pas eu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une année budgétaire 2017 très difficile ;</li> <li>- la modicité de l'enveloppe budgétaire ne permettant pas de prendre en compte l'ensemble des outils projetés ;</li> <li>- le retard dans le démarrage des activités du fait de quelques lourdeurs dans les procédures de passation des marchés pourtant anticipées au courant de l'exercice précédent, d'où l'impossibilité à débiter la réalisation des projets au cours du premier semestre ;</li> <li>- l'absence de responsables nommés dans certaines structures au sein de quelques administrations (MINFI) et des cadres institutionnels pour une poursuite efficiente de l'accompagnement des administrations ciblées à l'implémentation du nouveau système d'évaluation des performances professionnelles des agents publics ;</li> <li>- la mercuriale en vigueur n'intégrant pas systématiquement l'évolution rapide et les innovations des matériels et équipements technologiques de pointe. Cette difficulté n'a pas permis de réaliser le projet d'extension du réseau en fibre optique en vue de l'interconnexion des services déconcentrés</li> </ul>	

	<p>et organismes sous tutelle tel que prévu. La dotation prévue à cet effet a été affectée, sur autorisation du MINEPAT à l'exécution d'autres activités qui ne relèvent pas des domaines du monopole exclusif concédé par l'Etat à CAMTEL;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la prise en compte insuffisante du volet réforme administrative dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes financières, d'où l'allocation insuffisante desdites ressources voire la non budgétisation dans certaines autres (MINTSS, MINEE pourtant programmées) ;</li> <li>- l'insuffisance des ressources humaines et temporelles affectées dans la réalisation des projets de réforme dans la plupart des administrations concernées ;</li> <li>- la non disponibilité à temps des fonds de contrepartie due aux tensions de trésorerie qui a quelque peu retardé les actions d'accompagnement de tous les services publics, d'aménagement par le programme des espaces d'accueil aux normes dans les cinq services pilotes pour ce qui est du PAAQSU.</li> </ul>
PERSPECTIVES 2018	<p>Dans le cadre de ce programme, il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre l'expérimentation du nouveau système d'évaluation des performances des agents publics dans les six (06) administrations pilotes ;</li> <li>- de suivre le Programme d'Appui à l'Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers du service public ;</li> <li>- de poursuivre la dématérialisation des procédures dans les administrations ;</li> </ul> <p>de poursuivre l'implémentation et la configuration des réseaux locaux dans les services déconcentrés du MINFOPRA (Délégations régionales du de l'EST et de l'OUEST) et les organismes placés sous sa tutelle.</p>

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

### Action 01 RATIONALISATION DE L'ORGANISATION ET DES METHODES DE TRAVAIL DES SERVICES PUBLICS

Dans le RAP 2016, les administrations couvertes par le champ du MINFOPRA étaient au nombre de trente-six (36), parmi lesquelles vingt-neuf (29) étaient dotées des outils de réforme, pour un pourcentage de  $(29/36) = 80,55\%$ . Cette assiette a évolué à trente-huit (38) administrations pour lesquelles les vingt-neuf (29) sus-évoquées représentaient désormais  $(29/38) = 76,31\%$  ; partant de cette base, il a été prévu d'atteindre les 70% en 2017 et les 89% en 2018.

En effet, aux vingt-neuf (29) administrations déjà pourvues en outils de réforme, deux (02) en ont été dotées en 2017, portant le chiffre global à trente-un (31), soit  $(31/38) = 81,57\%$ .

Puisque l'objectif intermédiaire pour le compte de l'exercice 2017 était de réaliser un taux de 70%, et qu'une réalisation technique de **76,31%** a été atteinte, les visées du MINFOPRA dans ce domaine ont été pleinement satisfaites (**81,57% de réalisation en ce qui concerne l'exercice évalué**).

Pour la cible fixée en 2018, ce taux se situe à  $(85/100) = 85\%$ .

OBJECTIF	AMELIORER L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS							
Indicateur	Intitulé:	POURCENTAGE D'ADMINISTRATIONS QUI DISPOSENT ET UTILISENT LES PROJETS ET OUTILS DE REFORME					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	61.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Deux (02) administrations dotées d'outils de réforme, portant le taux de réalisation au-delà des aspirations initiales, soit 85% de ce qui était prévu pour l'exercice 2018.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	405 500 000	405 500 000	188 208 859	188 208 859	187 808 859	187 808 859	99,79 %	99,79 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'action a été impactée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la modicité de l'enveloppe budgétaire ;</li> <li>- la lenteur des procédures de passation des marchés ;</li> <li>- la non intégration dans la mercuriale en vigueur de l'évolution rapide et des innovations des matériels et équipements technologiques de pointe.</li> </ul> <p>la prise en compte insuffisante du volet réforme administrative dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes financières.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration de 02 MPA et 08 guides de l'Usager ;</li> </ul> <p>accompagnement des services pilotes à la mise à la norme dans le cadre du PAAQSU.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le résultat aurait été meilleur si les moyens budgétaires avaient suivi, au regard du volume des activités à mener (fonds de contrepartie, enveloppe dédiée aux activités) et les procédures de passation des marchés moins lentes, moins lourdes et flexibles.</p>							

Perspectives 2018	<p>Dans le cadre de cette action, il est question :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'entamer la vulgarisation de la Norme NC 1756 d'Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers du service public ;</li></ul> <p>de poursuivre l'implémentation et la configuration des réseaux locaux dans les services déconcentrés (Délégations Régionales de l'Est et de l'Ouest) du MINFOPRA et les organismes placés sous sa tutelle.</p>
-------------------	---

## Action 02 CONDUITE DES REFORMES DANS L'ADMINISTRATION PUBLICS

Au niveau de l'action 02, le baseline est de 55% pour une projection sur la fin 2016 à 70%. En rappel, il était question pour le triennat 2016-2018, d'accéder à 100% de mise en œuvre du schéma directeur, à raison donc de 15% chaque année, successivement en 2016, 2017 et 2018.

Sur cette base, étant donné que les activités phares de cette action étaient constituées de la dématérialisation d'une part et de l'interconnexion des services d'autres part, il s'agira de mesurer le niveau d'implémentation de ces activités pour capter une mesure de l'indicateur de cette action.

S'agissant de la dématérialisation des procédures, tout ce qui était prévu a été réalisé.

Par contre, en ce qui concerne l'interconnexion des services, des soucis dans l'exécution de ce projet ont conduit en fin d'exercice, à la non exécution des activités, malgré l'accord du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), pour la redirection des lignes y dédiées vers d'autres fins.

En définitive, il apparaît donc que sur 15% à engranger pour le compte de l'exercice en 2016, 7,5% l'ont été dans le cadre de la dématérialisation des procédures, soit un résultat de  $(55+7,5) = 62,5\%$ , pour un taux de réalisation technique de **50%** des activités à mener ( $7,5/15=50\%$ ).

La projection de ce résultat en 2018, aboutit à un taux de  $(62,5/100) = 62,5\%$ .

OBJECTIF	METTRE EN COHERENCE ET SUIVRE L'ENSEMBLE DES REFORMES ADMINISTRATIVES							
Indicateur	Intitulé:		NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  50%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		55.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50% des activités prévues pour 2017					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	117 000 000	117 000 000	113 535 179	113 535 179	113 535 179	113 535 179	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Disponibilité des ressources budgétaires							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Dématérialisation des procédures dans dix (10) administrations : MINAS, MINATD, MINEPDED, MINFOF, MINEDUB, MINSEP, MINHDU, MINJEC, MINCOMMERCE et MINPROFF							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Disponibilité et engagement des ressources humaines du MINFOPRA pour accompagner les administrations.							
Perspectives 2018	Dans le cadre de cette action, il s'agira : de poursuivre la dématérialisation des procédures dans les administrations.							

**Action 03 FACILITATION DE L'APPROPRIATION ET DE L'IMPLEMENTATION DES OUTILS ET PROJETS DE REFORMES ADMINISTRATIVES**

Au niveau de l'action 03, le baseline est de 0% pour une projection sur la fin 2016 à 20% et 89% en 2017. En rappel, il était question pour le triennat 2016-2018, d'accéder à 20% d'administrations sensibilisées et accompagnées dans la mise en œuvre des réformes.

Sur cette base, étant donné que les activités phares de cette action étaient constituées de l'élaboration des guides méthodologiques d'une part, de la vulgarisation du manuel de conduite des réformes auprès des experts du SPRA et de la poursuite du processus d'expérimentation du nouveau système d'évaluation des agents publics dans six (06) administrations : MINFOPRA, MINTP, MINSANTE, MINTSS, MINPROFF, MINFI, ainsi que l'élaboration d'un Guide méthodologique d'élaboration des procédures techniques des départements ministériels d'autres part, il s'agira de mesurer le niveau d'implémentation de ces activités pour capter une mesure de l'indicateur de cette action, en plus de celle relative à l'Elaboration de la Nouvelle Stratégie d'Organisation des Administrations.

S'agissant de l'élaboration des guides méthodologiques, tout ce qui était prévu a été réalisé (10%).

Par contre, pour ce qui est de vulgarisation du manuel de conduite des réformes auprès des experts du SPRA, des soucis liés à l'indisponibilité des financements n'ont pas permis de réaliser cette activité.

Au sujet de la poursuite du processus d'expérimentation du nouveau système d'évaluation des agents publics dans six (06) administrations, des séminaires de sensibilisation et d'appropriation dudit système ont été tenus dans toutes ces administrations d'une part, et l'accompagnement effectué a consisté à fixer les objectifs pour certaines et à lancer les travaux au MINSANTE le 02 juin 2016 et au MINPROFF, le 08 septembre 2016 ainsi qu'à la Délégation Régionale du MINPROFF pour le Centre et au Centre de Promotion de la Femme du Mfoundi d'autre part. A date, les cadres institutionnels ont été signés et disponibles au MINFOPRA, MINPROFF, MINSANTE, MINTSS, MINFI. De façon globale, le taux de réalisation s'est trouvé à 20% pour les six (06) administrations ciblées.

Concernant l'Elaboration de la Nouvelle Stratégie d'Organisation des Administrations dont la finalité est de voir les organigrammes ministériels arrimés au dispositif du budget-programme en vigueur, à cause de la lenteur des procédures au MINFI, cette activité n'a démarré qu'en février 2018 par la signature par le MINFOPRA de la Note de Service N° DI/35/024/MINFOPRA/SPRA du 05 février 2018 portant création d'un Groupe de Travail Technique chargé de l'élaboration de la Nouvelle Stratégie d'Organisation des Administrations (NSGOA). Le niveau de réalisation actuel est donc de l'ordre de 25%.

En définitive, il apparaît donc que sur 89% à engranger pour le compte de l'exercice en 2017, 30% l'ont été, représentant l'élaboration des deux (02) guides méthodologiques initialement prévus et la poursuite du processus d'expérimentation du nouveau système d'évaluation des

agents publics dans six (06) administrations, soit un résultat de **30%**, pour un taux de réalisation technique de **30%** des activités menées, hormis les 25% liés à l'élaboration de la Nouvelle Stratégie d'Organisation des Administrations (NSGOA) dont les activités n'ont réellement démarré qu'en février 2018.

La projection de ce résultat en 2018, aboutit à un taux de  $(100-30) = 70\%$ .

OBJECTIF	Associer l'appropriation des outils et projets de réforme administrative par les bénéficiaires							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage des administrations sensibilisées et accompagnées dans la mise en oeuvre des réformes					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  30%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70% des activités prévues pour 2018						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000	20 000 000	19 995 000	19 995 000	19 995 000	19 995 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Disponibilité des ressources budgétaires							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du processus d'expérimentation du nouveau système d'évaluation des agents publics dans six (06) administrations, des séminaires de sensibilisation et d'appropriation dudit système ont été tenus dans toutes ces administrations.</li> <li>- objectifs fixés pour certaines et travaux lancés au MINSANTE le 02 juin 2016 et au MINPROFF, le 08 septembre 2016 ainsi qu'à la Délégation Régionale du MINPROFF pour le Centre et au Centre de Promotion de la Femme du Mfoundi d'autre part.</li> <li>- cadres institutionnels signés et disponibles au MINFOPRA, MINPROFF, MINSANTE, MINTSS, MINFI ;</li> </ul> <p>un (01) guide guides méthodologiques élaboré.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Engagement de plus en plus satisfaisant des personnels du MINFOPRA pour poursuivre l'expérimentation du nouveau système et engouement prononcé des autres administrations pour accueillir la réforme malgré la rareté des ressources financières.							
Perspectives 2018	<p>Dans le cadre de cette action, il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre les démarches entamées pour l'expérimentation dans quatre (04) nouvelles administrations notamment le MINAS, le MINEE, le MINDCAF et l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) ;</li> <li>- de vulgariser le Guide méthodologique d'élaboration des procédures techniques des départements ministériels ;</li> <li>- d'élaborer un guide d'orientation pour la simplification des procédures administratives ;</li> </ul> <p>de poursuivre l'Elaboration de la Nouvelle Stratégie d'Organisation des Administrations dont la finalité est de voir les organigrammes ministériels arrimés au dispositif du budget-programme en vigueur, à cause de la lenteur des procédures au MINFI, cette activité n'a démarré qu'en février 2018 par la signature par le MINFOPRA de la Note de Service N° DI/35/024/MINFOPRA/SPRA du 05 février 2018 portant création d'un Groupe de Travail Technique chargé de l'élaboration de la Nouvelle Stratégie d'Organisation des Administrations (NSGOA).</p>							

# 2017

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 618

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Responsable du programme

PIERRE VINCENT NGAMBO FONDJO  
*Sécretaire Général du MINFOPRA*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 618 intitulé Gouvernance et Appui institutionnel a comme objectif « améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels », et comme indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées.

D'entrée de jeu, il y a lieu de relever ici que ce programme qui comportait cinq (05) actions en 2015, a été étoffé par six (06) autres, portant à onze (11) ses actions, à savoir : Coordination et suivi des activités de services ; Etude stratégique et planification ; Gestion financière et budgétaire ; Développement du système d'information statistique ; Amélioration du cadre de travail ; Développement des ressources humaines au ministère ; Développement des TIC au ministère ; Contrôle et audit interne ; Conseil juridique au ministère ; Communication et relations publiques au ministère ; Gestion des ressources documentaires au ministère.

Son taux de réalisation pour le compte de l'exercice 2017 est de 95%. Ce taux est légèrement en-deçà des prévisions 100%) initialement visées pour cet exercice.

<b>Objectif</b>	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels		
<b>Indicateur</b>	<i>Intitulé</i>	<b>Taux de réalisation des activités budgétisées</b>	Taux de réalisation des activités budgétisées
	<i>Unité de mesure</i>	%	%
	<i>Valeur de référence</i>	<b>98</b>	98
	<i>Année de référence</i>	<b>2015</b>	2015
	<i>Valeur cible</i>	<b>100</b>	
	<i>Année cible</i>	<b>2018</b>	
<b>Déclinaison du programme (liste des actions)</b>	Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ; Action 02 : Etude stratégique et planification ; Action 03 : Gestion financière et budgétaire ; Action 04 : Développement du système d'information statistique ; Action 05 : Amélioration du cadre de travail ; Action 06 : Développement des ressources humaines au ministère ; Action 07 : Développement des TIC au ministère ; Action 08 : Contrôle et audit interne ; Action 09 : Conseil juridique au ministère ; Action 10 : Communication et relations publiques au ministère ; Action 11 : Gestion des ressources documentaires au ministère.		

<b>Moyens budgétisés (dotations initiales)</b>	<b>AE : 1070910000 FCFA</b>	<b>CP : 1052110000 FCFA</b>
<b>Responsable</b>	<b>CHO NGU Ernest, Secrétaire Général PI</b>	

<b>OBJECTIF</b>	Améliorer la coordination des Services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINFOPRA.	
<b>Indicateur</b>	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
<b>ACTIONS DU PROGRAMME</b>	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU MINFOPRA Action 07: DEVELOPPEMENT DES TICS AU MINISTERE Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 09: CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTÈRE Action 10: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINISTERE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE	
<b>DOTATIONS INITIALES</b>	AE 10 709 100 000	CP 10 521 100 000
<b>RESPONSABLE DU PROGRAMME</b>	PIERRE VINCENT NGAMBO FONDJO, Secrétaire Général du MINFOPRA	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le déploiement de ce programme a eu pour toile de fond l'insuffisance des ressources (humaines, matérielles, financières et informationnelles) qui a, dans une certaine mesure, entravé la mise en œuvre optimale de ses activités.

Il y a lieu de relever également :

- la poursuite de l'équipement des structures créées par le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. La mise en œuvre dudit organigramme a nécessité une réorganisation tant au niveau du cadre de travail que de la gestion du personnel ;
- le renouvellement du parc immobilier à travers la construction des délégations régionales du Centre, du Nord et du Littoral ;
- la recherche d'une solution face à l'urgence de la délocalisation de certaines structures

du MINFOPRA notamment, la Division de la Discipline et du Contentieux et la Division de la Réglementation, de la Prospective et du Contrôle des Effectifs, déguerpies à la suite de la mise en demeure de la Communauté Urbaine de Yaoundé. A cela s'ajoute la réhabilitation du bâtiment principal du Ministère.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Le programme 618 intitulé Gouvernance et appui institutionnel qui vise à Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels, a été mis en œuvre à travers les onze (11) actions suivantes :

**Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ;**

**Action 02 : Etudes stratégiques et planification ;**

**Action 03 : Gestion financière et budgétaire;**

**Action 04 : Développement du système d'information statistique ;**

**Action 05 : Amélioration du cadre de travail ;**

**Action 06 : Développement des ressources humaines au ministère ;**

**Action 07 : Développement des TIC au ministère ;**

**Action 08 : Contrôle et audit interne ;**

**Action 09 : Conseil juridique au ministère ;**

**Action 10 : Communication et relations publiques au ministère ;**

**Action 11 : Gestion des ressources documentaires au ministère.**

**Son taux de réalisation technique est de 95% pour ce qui est des activités prévues au titre de l'exercice 2017.**

Il ne faudrait pas perdre de vue que la budgétisation est une opération annuelle, et les résultats atteints au fil des ans ne sauraient être cumulés. C'est pourquoi les analyses faites dans le cadre de la performance globale de ce programme diffèrent de celles déroulées pour les deux (02) précédents.

Aussi, l'évolution consacrée pour le nouveau triennat a emporté le chamboulement des actions et leur harmonisation dans un format général dans toute l'Administration Publique Camerounaise (APC). De ce fait, les comparaisons avec les résultats de 2015 pourraient être obliérées.

Tout en rappelant que ce programme avait pour indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées, il convient de relever que quelques difficultés ont été observées dans l'atteinte des objectifs dudit programme notamment :

- l'instabilité de l'application PROBMIS ;
- la mise en œuvre de la politique des quotas trimestriels ;
- l'insuffisance des moyens financiers en général ;
- le démarrage laborieux de l'exécution du budget.

Dans ce programme, un accent particulier a été mis sur :

- la poursuite des travaux de construction de la délégation régionale du Centre ;
- la poursuite des travaux de construction de la délégation régionale du Littoral;
- la poursuite des travaux de construction de la délégation régionale du Nord;
- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériels et mobiliers de bureaux ;
- l'entretien et la réfection des bâtiments ;
- la réfection du circuit électrique du rez de chaussée et du premier pallié du bâtiment principal ;
- l'acquisition du matériel de sécurisation des systèmes d'information.

Par ailleurs, il est à relever qu'un effort particulier a été fait par le MINFOPRA dans le cadre de l'appui aux établissements sous-tutelle, notamment l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP), qui a bénéficié dudit appui à l'effet de soutenir son projet relatif à la réalisation des études architecturales en vue de la construction du nouveau campus de ladite institution.

Pour ce qui est de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) la mise à la disposition de sa subvention d'investissement était tributaire de la production du rapport d'exécution de celle de l'année antérieure. Ce document n'ayant pas été produit dans le délai indiqué, les crédits ont été redéployés dans un autre chapitre budgétaire à la faveur du décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement portant redéploiement des certains crédits par chapitre budgétaire.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<b>90% de réalisation des activités budgétisées</b>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 10 351 353 086	CP 10 163 353 086
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 357 746 914	Ecart CP 357 746 914
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 316 780 688	CP 8 307 647 125
TAUX DE CONSOMMATION	80,34 %	81,74 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de réalisation de l'indicateur qui s'élève généralement à 100% a connu une baisse de à 90% cela peut s'expliquer par le fait que s'agissant du budget d'investissement le MINEPAT à la suite de l'arrêté du Premier Ministre portant virement de crédits dans certains chapitres budgétaires	

	<p>a retiré 130 000 000 au MINFOPRA, représentant la subvention d'investissement accordée à l'ENAM et l'enveloppe allouée au projet d'acquisition du matériel de sécurisation des systèmes d'information. De même, le département ministériel a enregistré la défaillance d'un prestataire qui n'a pas pu honorer à son engagement pour le projet relatif à l'acquisition de 15 micro-ordinateurs complet d'un montant TTC de 30 000 000 FCFA. Ces actions ont fortement impacté sur l'exécution général du budget.</p> <p>Néanmoins, la performance enregistrée découle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une meilleure coordination des services, toute chose ayant permis un suivi optimal des activités ;</li> <li>- le rôle déterminant joué pour les contrôleurs de gestion qui ont servi de système de veille dans la mise en œuvre desdites activités ;</li> <li>- la maturité des projets et activités programmés.</li> </ul> <p>S'agissant de l'utilisation des ressources, le décalage que l'on constate s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des économies budgétaires réalisées dans le cadre de la commande publique suite au jeu de la concurrence qui entraîne le recours à la politique du moins disant dans l'attribution des marchés ;</li> <li>- les données statistiques produites par l'application PROBMIS qui ne tiennent pas compte des éléments tels que le blocage de sécurité et les reliquats des centimes.</li> </ul>
PERSPECTIVES 2018	<p>Pour l'année 2018, un certain nombre d'actions seront menées en vue d'atteindre l'objectif du programme. Il sera à cet effet question :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre les travaux de construction de la Délégation Régionale du Nord, tout en finalisant ceux de la DR du Centre ;</li> <li>- d'équiper les services centraux et déconcentrés en matériels informatiques, matériels et mobiliers de bureaux ;</li> <li>- d'assurer l'entretien des bâtiments ;</li> <li>- de refaire le rez de chaussée et les rampes d'escalier du bâtiment principal ;</li> <li>- de réhabiliter entièrement toutes les toilettes du bâtiment principal ;</li> <li>- de produire tous les outils de pilotage stratégiques ;</li> <li>- d'apporter un appui aux institutions sous tutelle que sont l'ENAM et l'ISMP.</li> </ul> <p>A cet effet, pour ce qui est de L'ENAM, il sera question :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de renforcer ses capacités d'intervention ;</li> <li>- d'assurer la poursuite des réformes en vue d'améliorer les conditions de sélection ;</li> <li>- de moderniser les infrastructures ;</li> <li>- d'améliorer les conditions de travail pour le personnel administratif et les enseignants ;</li> <li>- d'organiser des stages et des séminaires de mise à niveau des agents publics.</li> </ul> <p>Quant à L'ISMP, il s'agira :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'apporter un appui à la construction du nouveau campus ;</li> <li>- de poursuivre l'aménagement et l'équipement des bureaux et des salles de cours ;</li> </ul> <p>de procéder au renforcement des capacités des agents publics par des stages et séminaires de mise à niveau.</p>

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

#### Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

La première action, à savoir « coordination et suivi des activités des services », vise à assurer le bon fonctionnement de toutes les structures. Elle a pour indicateur le niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance. En 2017, son taux de réalisation est de **98%**.

OBJECTIF	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES							
Indicateur	Intitulé:	NIVEAU DE MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE PILOTAGE					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  98%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	98%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	526 600 000	526 600 000	419 738 874	419 738 874	419 533 874		99,95 %	99,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en œuvre du nouveau mode de gestion axé sur les résultats à travers le budget programme.</li> <li>- mise en place du nouvel organigramme du MINFOPRA.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration et suivi de l'exécution de la Feuille de Route (FDR) ;</li> <li>- tenue des réunions de coordination interne des programmes par les responsables de programmes.</li> </ul> <p>plus de 40 réunions hebdomadaires de coordinations des services tenues sous la houlette du Secrétaire Général.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La bonne appropriation du dispositif de pilotage axé sur la performance.</li> <li>- l'effort sans cesse renouvelé des différents responsables des structures qui à travers les multiples réunions de coordinations ont pu faire de leurs structures et des agents y afférents des véritables instruments de performance.</li> </ul>							
Perspectives 2018	Renforcement du dispositif de pilotage axé sur la performance.							

## Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

L'action n°02 intitulée « études stratégiques et planifications » vise à améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense et est évaluée à travers le nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais, et donc les résultats de l'évaluation pour l'exercice 2017 sont présentés dans le tableau ci-dessous, pour **un taux de 100%** des documents produits dans les délais.

OBJECTIF	AMELIORER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA DEPENSE							
Indicateur	Intitulé:		DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION PRODUITS ANNUELLEMENT DANS LES DELAIS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		7.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		7.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		07 documents					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	52 000 000	52 000 000	90 596 490	90 596 490	90 596 490	90 596 490	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- mise en œuvre du nouveau format du budget de l'Etat ; opérationnalisation du contrôle de gestion et des référents.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- revue et actualisation des contenus des programmes ; - élaboration et actualisation du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ; - élaboration et actualisation du Projet de Performance des Administrations (PPA) ; - élaboration et actualisation du PIP ; - élaboration et actualisation des stratégies des programmes ; - élaboration du rapport d'évaluation de la chaîne des résultats (CDR) 2015 ; élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2015.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- l'élaboration dans les délais de tous les outils de pilotage stratégique du MINFOPRA se justifie par : - la maîtrise sans cesse croissante des acteurs impliqués dans la production desdits outils. le fonctionnement harmonieux du Comité Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS), notamment le contrôle de gestion.							
Perspectives 2018	Maintenir le cap dans la production à temps des documents de pilotage stratégique du MINFOPRA.							

### Action 03 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

L'action n°03 intitulée « gestion financière et budgétaire » dont l'objectif est d'assurer une bonne exécution financière des programmes, a comme indicateur le nombre de documents financiers et budgétaires produits annuellement dans les délais. A cet effet, il était attendu la production annuelle de cinq (05) rapports d'évaluation du budget du MINFOPRA. Tous ces documents ont bel et bien été produits dans les délais, ce qui porte la réalisation de cette action à **100% pour le compte de l'exercice 2017.**

OBJECTIF	ASSURER UNE BONNE EXECUTION FINANCIERE DES PROGRAMMES							
Indicateur	Intitulé:	DOCUMENTS BUDGETAIRES ET FINANCIERS PRODUITS ANNUELLEMENT DANS LES DELAIS					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	5.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	05 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	9 024 900 000	9 024 900 000	8 939 712 310	8 939 712 310	7 652 857 952	7 652 857 952	85,6 %	85,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre du nouveau format du budget de l'Etat.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production des documents financiers et budgétaires, notamment le PPA du MINFOPRA ;</li> <li>- Défense du budget devant la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Nationale ;</li> <li>- Passage devant le Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP) ;</li> </ul> Production des rapports de suivi de l'exécution du budget du MINFOPRA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat est une conséquence des efforts fournis par les différents acteurs impliqués dans la chaîne des dépenses en ce qui concerne l'élaboration, l'exécution et l'évaluation du budget.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer la production des documents financiers et budgétaires à temps des documents attendus</li> </ul> Maintenir le cap dans le suivi / évaluation de l'exécution du budget.							

## Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

L'action n°04 intitulée « développement du système d'information statistique » vise à mettre en place un dispositif de remontée et de diffusion des informations statistiques au sein du ministère. Son indicateur est l'annuaire statistique produit annuellement. L'année 2017 était consacrée à l'élaboration de la stratégie de production des informations statistiques au MINFOPRA. L'annuaire statistique ne devant être produit que pour compter de 2018. L'année 2017 étant consacrée à la traduction et à l'édition de la stratégie de production des informations statistiques au MINFOPRA.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

OBJECTIF	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF FONCTIONNEL DE REMONTEE ET DE DIFFUSION DES INFORMATIONS STATISTIQUES							
Indicateur	Intitulé:	ANNUAIRE STATISTIQUE PRODUIT ANNUELLEMENT					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	doc						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	1.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Stratégie de production des informations statistique traduite						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 000 000	20 000 000	19 900 000	19 900 000	19 900 000	19 900 000	99,5 %	99,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- contribution à l'amélioration de l'administration publique ; prise de décisions stratégiques qui recherche une haute visibilité impliquant objectivité scientifique et efficacité dans sa conception et sa mise en œuvre.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Elaboration de la stratégie de production des informations statistiques du MINFOPRA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Etant donné que l'année 2017 est réservée à la traduction et à l'édition de la stratégie de production des informations statistiques, l'on ne pourrait pas encore justifier les résultats.							
Perspectives 2018	- traduction et édition de la stratégie de production des informations statistiques ; mise en œuvre de la stratégie de production des informations statistiques : Production de l'Annuaire statistique.							

## Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Cette action est évaluée sur la proportion des personnels du MINFOPRA disposant d'un poste de travail. Avec la poursuite des différents travaux de construction et d'aménagement des locaux, le niveau optimal visé (100%) n'a pas été atteint. Toutefois, il est passé de 70% en 2014, à **85% en 2016**. Le défi à relever sera donc de maintenir le cap, pour les exercices futurs, voire d'atteindre les 100% visés en 2018.

OBJECTIF	DOTER LES SERVICES DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS ADEQUATS								
Indicateur	Intitulé:	PROPORTION DES PERSONNELS DISPOSANT D'UN POSTE DE TRAVAIL						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  85%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2015							
	Valeur de référence:	70.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	85%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	747 300 000	559 300 000	654 359 673	466 359 673	295 782 462	295 782 462	63,42 %	63,42 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	entrée en vigueur du nouveau format du budget de l'Etat.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite des constructions de deux (02) délégations du MINFOPRA, notamment la délégation régionale du Centre, la délégation régionale du Littoral et la délégation régionale du Nord; Equipements des services en matériels.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat peut se justifier par : -les efforts consentis pour loger et équiper les nouvelles structures ; -le transfert vers l'équipement des services d'un crédit initialement prévu pour les études architecturales autorisé par le MINEPAT ; -une plus grande maîtrise du processus de passation des marchés publics ; -par ailleurs, il y a lieu de souligner pour le louer, l'appui substantiel accordé spécialement par le MINEPAT, ayant permis une avancée considérable dans les travaux de construction de la Délégation Régionale du Centre, et qui a impacté positivement sur le taux de réalisation technique de cette action.								
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite des travaux de construction la Délégation Régionale du Nord ;</li> <li>- l'équipement des services centraux et déconcentrés en matériels roulants, informatiques et de bureaux ;</li> <li>- l'entretien des bâtiments.</li> <li>- dans le cadre de l'appui à L'ENAM et à l'ISMP, établissements sous-tutelle, les actions viseront : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>pour ce qui est de L'ENAM,</b></li> <li>- au renforcement des capacités d'intervention ;</li> <li>- à la poursuite des réformes en vue d'améliorer les conditions de sélection ;</li> <li>- à la modernisation des infrastructures ;</li> <li>- à l'amélioration des conditions de travail pour le personnel administratif et les enseignants ;</li> <li>- à l'organisation des stages et séminaires de mise à niveau des agents publics.</li> <li>- <b>quant à L'ISMP,</b></li> <li>- à l'appui à la construction du nouveau campus ;</li> <li>- à la poursuite de l'aménagement et de l'équipement des bureaux et des salles de cours ;</li> </ul> </li> <li>au renforcement des capacités des agents publics par des stages et séminaires de mise à niveau.</li> </ul>								

## Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU MINFOPRA

L'action n°06 intitulée « Développement des ressources humaines au ministère » vise à accroître qualitativement les ressources humaines au ministère et est évaluée à travers le Taux de mise en œuvre du cadre organique au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **94,73%**.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

OBJECTIF	ACCROITRE QUALITATIVEMENT LES RESSOURCES HUMAINES AU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:	TAUX DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE ORGANIQUE DU MINISTERE					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  94.73%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	94,73%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	101 000 000	101 000 000	71 435 040	71 435 040	71 435 040	71 435 040	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<p>- Entrée en vigueur du décret n 2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion du personnel de l'État et de la solde ;</p> <p>Modernisation de l'administration publique à travers l'amélioration de la gestion des ressources humaines.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	Accroître qualitativement les ressources humaines au ministère							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Manifestation d'une volonté du chef du département ministériel à former le personnel.							
Perspectives 2018	Améliorer davantage l'efficacité de la ressource humaine.							

## Action 07 DEVELOPPEMENT DES TICS AU MINISTERE

L'action n°07 intitulée « développement des TIC au ministère » vise à Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère, et ayant pour indicateur le taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique du ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **88,88%**.

**N.B.** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

OBJECTIF	OPTIMISER LES ECHANGES ADMINISTRATIFS ENTRE DIFFERENTES STRUCTURES DU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:	TAUX DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	128 600 000	128 600 000	62 877 296	62 877 296	62 877 296	62 877 296	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'heure de la dématérialisation des procédures ;</li> <li>- Désenclavement de l'administration publique camerounaise en vue de sa modernisation</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration du schéma directeur informatique ;</li> <li>- refonte du site web du MINFOPRA.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Volonté exprimée par le chef du département à moderniser le MINFOPRA							
Perspectives 2018	Maintenir le cap dans la vulgarisation des TIC							

## Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

L'action n°08 intitulée « Contrôle et Audit interne » auquel est assigné l'objectif de contribuer à l'amélioration des performances des services au MINFOPRA est mesurée à travers le nombre de rapports de mission produits, en l'occurrence trois (03) sur les trois (03) attendus, soit **un taux de réalisation de 100%**.

OBJECTIF	AMELIORER LE FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES							
Indicateur	Intitulé:		NOMBRE DE RAPPORTS DE MISSION PRODUIT				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		5.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		03 documents						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	66 200 000	66 200 000	58 058 990	58 058 990	57 108 989	57 108 989	98,36 %	98,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- entrée en vigueur du nouveau format du budget de l'Etat qui met en exergue l'impérieuse nécessité d'évaluer et de rendre compte ; mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- campagne de sensibilisation des personnels des services centraux et déconcentrés, relative à la corruption et ses effets sur la qualité de service ; - élaboration dans les deux (02) langues officielles, d'un opuscule de lutte contre la corruption ; - évaluation de la perception que les usagers (administrations et autres usagers) ont de la qualité des services rendus par les Délégations Régionales du MINFOPRA ; réalisation de trois (03) missions de contrôle dans les services centraux et déconcentrés du MINFOPRA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par les structures en charge du contrôle et d'audit à travers l'imprégnation à la nouvelle donne du budget-programme qui met un point d'honneur à l'atteinte des résultats et en particulier le contrôle et l'audit.							
Perspectives 2018	- contribuer à l'amélioration du système de contrôle interne ; - évaluer le fonctionnement des services ; - poursuivre la mise en œuvre des activités de la Cellule de Lutte contre la Corruption (CLC) ; améliorer le taux de réalisation de l'indicateur pour le porter à 100%.							

## Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTÈRE

L'action n°09 intitulée « Conseil juridique au ministère » dont l'objectif est de veiller au respect des droits et règlements du ministère, a comme indicateur la proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère (proportion d'avis émis sur les documents juridiques produits par le ministère). Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **100%**.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

OBJECTIF	VEILLER AU RESPECT DES DROITS ET REGLEMENTS AU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:	PROPORTION DE PROJETS DE TEXTES ELABORES DANS LES DELAIS AU MINISTERE (PROPORTION D'AVIS EMIS SUR LES DOCUMENTS JURIDIQUES PRODUITS PER LE MINISTERE)					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
Réalisation exercice (Résultat technique):	100%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 500 000	4 500 000	3 599 972	3 599 972	3 599 972	3 599 972	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Promotion des droits et respect des textes en vigueur							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Mise en œuvre du cadre juridique au Ministère							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Réforme générale des textes régissant les personnels de l'Etat							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du système d'élaboration des actes et textes juridiques au MINFOPRA</li> <li>- Veille juridique au MINFOPRA</li> </ul>							

## Action 10 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES AU MINISTERE

L'action n°10 intitulée « Communication et relations publiques au ministère » vise à Accroître la visibilité des actions menées au ministère avec pour indicateur le nombre (proportion) d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **100%**.

***N.B.*** : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.

OBJECTIF	ACCROITRE LA VISIBILITE DES ACTIONS MENEES AU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:	NOMBRE (PROPORTION) D'ACTIVITES AYANTS FAIT L'OBJET D'UNE COUVERTURE MEDIATIQUE AU MINISTERE					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	80.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 000 000	26 000 000	20 874 452	20 874 452	20 075 000	20 075 000	96,17 %	96,17 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nécessité de la communication Gouvernementale							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- publication, communication et insertion presse, radio et télévision ;</li> <li>- exploitation des articles relatifs aux problèmes de la fonction publique parus dans les presses nationales et internationales ;</li> <li>- couverture médiatique et protocolaire des cérémonies organisées par le MINFOPRA.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par les personnels à promouvoir l'image du MINFOPRA dans le triangle national et au-delà des frontières.							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- publication, communication et insertion presse, radio et télévision ;</li> <li>- exploitation des articles relatifs aux problèmes de la fonction publique parus dans les presses nationales et internationales ;</li> <li>couverture médiatique et protocolaire des cérémonies organisées par le MINFOPRA.</li> </ul>							

## Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE

Enfin, l'action n°11 intitulée « Gestion des ressources documentaires au ministère » auquel est assigné l'objectif d'améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère à travers la proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère. Pour le compte de l'exercice évalué, sa réalisation est à **83,33%**.

***N.B. : les données relatives à cette action pour le compte de l'exercice 2015 sont inexistantes puisqu'il s'agit d'une nouvelle action.***

OBJECTIF	AMELIORER LA GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE							
Indicateur	Intitulé:	PROPORTION DE SERVICES DISPOSANT D'UN SYSTEME D'ARCHIVAGE FONCTIONNEL AU MINISTERE					TAUX DE REALISATION TECHNIQUE  83,33%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	83,33%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	12 000 000	12 000 000	10 199 989	10 199 989	10 199 989	10 199 989	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Confusion et frustration des usagers requérants des documents en principe archivés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Classement et conservation des actes signés							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce taux de réalisation s'explique par les efforts fournis par le MINFOPRA à acquérir le matériel d'archivage.							
Perspectives 2018	- continuer à mettre un accent particulier en matière d'archivage des documents ; améliorer le taux de réalisation de l'indicateur pour le porter à 100%.							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Ce bilan dressé après l'analyse des programmes et actions permet de voir dans quelle mesure les performances ci-dessus présentées convergent vers l'atteinte de l'objectif stratégique du MINFOPRA. Les perspectives d'action de ce département ministériel dressées sur la base des enseignements tirés de l'exécution du budget 2017, permettront d'améliorer les performances de ladite administration.

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Gouvernance et Gestion stratégique de l'Etat », dont la vision est de « faire de la fonction publique camerounaise, une administration moderne, plus performante, au service de tous les citoyens », contenue dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le MINFOPRA s'est fixé comme objectif stratégique : « garantir aux populations un service de qualité d'ici 2020 en vue d'un développement économique et social garant de l'intérêt public et du citoyen ».

Pour opérationnaliser cet objectif, le département de référence a concentré ses efforts vers :

- **une gestion de proximité des ressources humaines de l'Etat** en vue de la valorisation de cette ressource capitale, de l'amélioration de la performance et de la réduction des coûts dans le secteur public, de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale de la fonction publique. Autant d'axes stratégiques du programme 616, qui a vu la quasi-totalité des administrations dotées d'outils de GRH, et trente quatre (34) d'entre elles s'en étant approprié l'utilisation avec l'accompagnement du MINFOPRA.

*La mise à la disposition des administrations des outils de GRH, leur a permis d'améliorer leurs performances en matière de gestion des ressources humaines de l'Etat, et de n'ainsi plus solliciter du MINFOPRA, les prestations y relatives. Pour l'indicateur de ce programme notamment le nombre d'administrations disposant et utilisant les outils de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat, le taux de réalisation est de 100%, pour ce qui est des objectifs fixés pour le compte de l'exercice 2017.*

- **la poursuite de la modernisation de l'Administration publique dans l'optique de faire de l'APC un instrument au service du développement.** Pour y parvenir, un programme dédié à l'approfondissement de la réforme administrative a été mis sur pied avec pour objectif d'accroître la performance des services publics. Ce programme a permis :

- d'élaborer 02 MPA et 08 guides de l'Usager ;
- de dématérialiser les procédures dans dix (10) administrations (au MINAS, au MINATD, au MINEPDED, au MINFOF, au MINEDUB, au MINSEP, au MINHDU, au MINJEC, au MINCOMMERCE et au MINPROFF) ;
- d'enclencher le processus d'expérimentation des normes de rendement dans six (06) administrations : MINFOPRA, MINTP, MINSANTE, MINTSS, MINPROFF, MINFI ;
- d'élaborer un Guide méthodologique d'élaboration des procédures techniques des

départements ministériels ;

- d'accompagner les services pilotes à la mise à la norme dans le cadre du Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de Service rendu aux Usagers (PAAQSU).

Les outils élaborés par le MINFOPRA et l'accompagnement y relatif permettent une meilleure organisation des administrations, une plus grande célérité dans le traitement des dossiers administratifs et une meilleure satisfaction des usagers. En cela, ils contribuent à accroître la performance à la fois du MINFOPRA et de l'ensemble de l'Administration Publique Camerounaise, en même temps qu'ils améliorent globalement la qualité de service rendue aux citoyens. Afin de réaliser les activités de ses deux programmes opérationnels et par ricochet d'atteindre les objectifs fixés, le MINFOPRA s'est appuyé sur son programme support dont le taux de réalisation est de 81,74%. Ce programme, en mettant à disposition les ressources nécessaires, les infrastructures adéquates et en assurant une gouvernance conforme aux canons législatifs, réglementaires et managériaux en vigueur, a permis au MINFOPRA d'assumer pleinement ses rôles de gestionnaire principal des ressources humaines de l'Etat et de conseil du Gouvernement en matière d'organisation et de réforme administratives.

Ainsi, le bilan technique des programmes implémentés au MINFOPRA en 2017 fait ressortir un taux de réalisation technique de **97,11%** tandis que celui du bilan financier se situe à **82,73 %**, en prenant en compte l'exécution totale des salaires dont le MINFOPRA n'a pas pleinement la maîtrise.

Il importe de relever la persistance des difficultés inhérentes à la régulation budgétaire qui n'a pas toujours permis un déroulement serein de notre Plan de Travail Annuel (PTA) et, enfin, les contraintes résultant de l'évolution constante de l'application PROBMIS qui nous ont parfois obligé à délocaliser le traitement de certains dossiers du ministère et à des heures indues et ceci, en dépit de l'accompagnement des équipes du MINFI.

Bien que le contexte d'insuffisance des ressources financières impose des restrictions substantielles au Gestionnaire des Ressources Humaines de l'Etat qu'est le MINFOPRA, ce département ministériel a un grand besoin de renforcement de la dotation budgétaire qui lui est allouée afin de se déployer de manière optimale dans son domaine d'intervention.

### 3.2. LEÇONS APPRISSES

La mise en œuvre des programmes du MINFOPRA et les difficultés qui l'ont émaillée en 2017 nous autorisent à en tirer quelques leçons pour le futur, notamment :

- une attention particulière mériterait d'être accordée à l'élaboration du Projet de Performance du MINFOPRA, dont l'évaluation devient laborieuse en cas d'incohérence des données par rapport aux exercices antérieurs ;

- les changements d'intitulés ne doivent pas intervenir en cours de triennat, au risque de perturber la mesure de la performance et les évolutions engrangées dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- pour des besoins de performance, la synergie existant entre le responsable du programme, le contrôleur de gestion et les porteurs d'actions et des projets, devra s'améliorer via le renforcement du dialogue de gestion interne autant sein des programmes qu'au niveau stratégique ;
- une franche collaboration et une implication totale des différents départements ministériels est souhaitée en vue d'une pleine appropriation des réformes déployées en leurs seins ;
- l'insuffisance des ressources allouées à la réalisation de certains projets pour lesquels la demande a pourtant été conséquente, ne permet pas leur réalisation efficace ;
- la conduite efficace des nouvelles réformes nécessite qu'un accent soit mis sur la formation des parties prenantes, et qu'un suivi de proximité soit réalisé, pour que lesdites réformes prennent réellement corps ;
- le niveau de réalisation optimal d'une action ou d'un programme ne peut être atteint que si ses objectif et indicateur ont été au préalable bien définis, afin d'éviter les changements d'intitulé en cours d'exercice et les difficultés rencontrées dans leur mesure ;
- le fractionnement de l'exécution de certains projets en plusieurs exercices en raison des contraintes budgétaires en diminue la portée ;
- si dans la mise en œuvre de la réforme sur le budget programme, le MINFOPRA s'est approprié la présentation des programmes, du contenu des actions, activités et tâches, il n'en demeure pas moins qu'il a besoin d'être assisté continuellement dans la définition de ses objectifs, et surtout dans la formulation et la mesure de ses indicateurs de performance ;
- le suivi de l'exécution des projets et programmes doit être amélioré afin de disposer à temps de toutes les données sur le taux d'exécution réel du budget.

### 3.3. PERSPECTIVES 2018

Le MINFOPRA entend poursuivre l'amélioration de la Gestion des Ressources Humaines de l'Etat ainsi que la modernisation de l'Administration Publique Camerounaise à travers les réformes.

**Dans ce chapitre, pour le compte du Programme 616, figurent :**

- la densification du dialogue de gestion pour un suivi et une évaluation plus rapprochée de l'exécution des actions et activités, dans l'optique d'améliorer la performance du programme ;
- une meilleure implication de toutes les parties prenantes (même les prestataires dans la mesure du possible), pour un compte rendu progressif de la réalisation des projets et activités ;
- le lobbying pour l'allocation de moyens conséquents pour l'exécution des projets prioritaires, en lieu et place d'un saupoudrage budgétaire de nature à minorer les effets et impacts

des activités et actions du programme ;

- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du cadre de référence de la gestion prévisionnelle des effectifs des personnels de l'Etat ;
- la mise à jour de la cartographie des postes de travail de l'Administration Publique Camerounaise ;
- la planification et la programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat ;
- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des carrières des personnels de l'Etat ;
- le contrôle des effectifs des agents publics ;
- le suivi accompagnement des administrations dans la mise en œuvre du plan national de formation (PNF) ;
- la tenue des sessions de la Commission des stages ;
- l'organisation matérielle des concours ;
- la gestion et le suivi de la carrière des personnels de l'Etat ;
- l'organisation des sessions de la commission nationale d'avancement catégoriel ;
- l'organisation des commissions administratives paritaires ;
- la Gestion des Ressources Humaines dans les services centraux et dans les Régions ;
- la tenue des sessions du conseil permanent de discipline de la fonction publique ;
- la représentation de l'Etat en justice ;
- le suivi accompagnement de l'opérationnalisation des Conseils Régionaux de Discipline de la Fonction Publique.

**Dans le cadre du Programme 617, il s'agira :**

- de vulgariser le manuel de conduite des réformes ;
- de vulgariser le manuel de conduite des réformes ;
- de vulgariser les outils et projets des réformes administratives ;
- d'élaborer et actualiser les cadres organiques des ministères ;
- d'élaborer et vulgariser les normes de rendement dans l'APC ;
- d'élaborer et mettre en œuvre le guide méthodologique de simplification et de rationalisation des procédures administratives ;
- de simplifier les procédures et formalités administratives ;
- d'élaborer un guide méthodologique de conduite des contrôles des performances ;
- de dématérialiser les procédures administratives ;
- d'interconnecter au réseau central du MINFOPRA, les réseaux déconcentrés et organismes sous tutelle ;
- de poursuivre l'élaboration des manuels de procédure administratifs ou des guides des usagers dans les différentes administrations ;
- de poursuivre l'adaptation ou l'actualisation des manuels de procédures de gestion des ressources humaines ;
- de poursuivre l'accompagnement des administrations à l'utilisation des outils de GRH

notamment ceux relatifs à l'automatisation des avancements et de la liquidation des droits afin d'améliorer la gestion de la carrière des personnels de l'Etat ;

- d'accélérer avec le MINFI et les autres administrations impliquées, la mise en œuvre du projet SIGIPES II pour permettre à l'Etat de disposer d'une base de données unique pour la gestion de la carrière et de la solde ;
- d'intensifier l'accompagnement des administrations dans la mise en œuvre de la réforme sur la déconcentration de la gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- de poursuivre le suivi-évaluation des réformes administratives ;
- de poursuivre le Programme d'Appui à l'Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers du service public ;
- d'étendre l'interconnexion en fibre optique aux Délégations Régionales de l'Adamaoua et du Centre, ainsi qu'à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) ;
- d'accélérer l'aménagement des réseaux locaux dans les régions déjà interconnectées.

**En ce qui concerne le Programme 618, elles consisteront en :**

- la poursuite des travaux de construction des délégations régionales du Littoral et du Nord ;
- l'équipement et l'entretien des bâtiments ;
- la réhabilitation des toilettes du bâtiment principal ;
- la réfection du rez de chaussée et des rampes d'escalier du bâtiment principal ;
- l'aménagement de la cour du nouveau bâtiment du MINFOPRA devant abriter certains services centraux et la Délégation Régionale du Centre ;
- l'amélioration du système d'accueil et de renseignement des usagers ;
- l'assainissement des fichiers solde et personnel du MINFOPRA ;
- l'amélioration du système de contrôle interne ;
- l'acquisition du matériel roulant au profit des services centraux et déconcentrés ;
- la poursuite du renforcement des capacités du personnel du MINFOPRA ;
- la poursuite de l'amélioration des cadres et conditions de travail dans les services centraux et déconcentrés ;
- l'acquisition du matériel informatique au profit des services centraux et déconcentrés ;
- la veille juridique ;
- la maintenance du parc informatique et du réseau du MINFOPRA.
- dans le cadre de l'appui aux établissements sous-tutelle, les subventions permettront de poursuivre la construction d'une médiathèque à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) et d'appuyer la construction du nouveau campus à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP).